



FICHE DE POSTE

Métier : Psychiatre
Pôle : Psychiatrie médico légale
Service : médico psychologique régional

Page 1 sur 2

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'EPSM Caen est le principal établissement de santé mentale du CALVADOS, et fait partie du GHT Normandie-Centre, dont le CHU Côte de Nacre est l'établissement support. La capacité de l'établissement est de 231 lits d'hospitalisation complète, 219 places en HDJ adultes et 50 places en HDJ enfants, 48 lits MAS et une unité TSA complexe, 21 places SAMSAH. L'effectif est d'environ 1300 agents.

Sa zone d'intervention couvre les 2/3 du territoire départemental. L'EPSM a en charge 6 secteurs de psychiatrie générale adulte, 1 pôle de pédopsychiatrie, 1 service médico-psychologique régional, des structures et équipes spécialisées non sectorisées, et 4 structures médico-sociales (CSAPA, CAARUD, SAMSAH et MAS).

PRESENTATION DU SERVICE

Le service se compose comme suit :

- Du Centre pénitentiaire situé sur Caen
- Du Centre pénitentiaire situé sur IFS
- D'un Hôpital de jour pénitentiaire
- D'une structure d'accompagnement à la sortie
- D'une antenne post carcéral (antenne du 36)

Le service médico psychologique régional est en possession d'un agrément permettant l'accueil d'internes et de docteurs juniors.

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Médecin psychiatre

Grade(s) correspondant(s) : Personnel médical

Cycle de travail : 10 demies journées hebdomadaires au maximum

Participation à la permanence des soins de l'établissement : 1 astreinte toutes les 6 semaines

Rémunération :

Conditions d'exercice :

Possibilité de percevoir la Prime d'Exercice Territorial (PET)

- Praticien hospitalier titulaire

Mutation possible

Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif (IESPE)

Possibilité de percevoir l'Indemnité d'Activité Sectorielle de Liaison (IASL)

- Praticien Hospitalier Contractuel

Embauche possible dès la fin de l'internat

Rémunération au plafond de la grille des praticiens hospitaliers contractuels soit 5930 euros brut mensuel

Prime d'Engagement dans la Carrière Hospitalière (PECH) de 30 000 euros

POSITIONNEMENT DANS L'ETABLISSEMENT

Liaisons hiérarchiques : le praticien exerce sous la responsabilité du chef de pôle et du chef de service

Liaisons fonctionnelles interne : Ensemble du personnel

Liaisons externes : Autres établissements du GHT et de la région, partenaires extérieurs, ARS, etc.



FICHE DE POSTE

Métier : Psychiatre
Pôle : Psychiatrie médico légale
Service : médico psychologique régional

Page 2 sur 2

ACTIVITES DU METIER

MISSIONS PRINCIPALES :

Le médecin psychiatre participe à la prise en charge des patients tout au long de sa détention. Il définit des projets de soins en lien avec les équipes pluridisciplinaires et coordonne les soins au sein des unités.

Il participe, sous la responsabilité du chef de pôle, à la continuité des soins dans l'ensemble des services du pôle.

Il participe, en tant que praticien hospitalier, à la vie de l'établissement (Elaboration des projets de services, participation aux instances, réponse aux appels à projets, etc.)

Possibilité de s'investir dans la construction d'une activité de recherche notamment avec l'appui du Département d'Information Médicale (DIM) implanté sur le site de l'EPSM.

MISSIONS SPECIFIQUES AU SEIN DU POLE :

QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES REQUISES

Diplôme requis :

Inscription obligatoire au Conseil National de l'Ordre
• Titulaire du DES de psychiatrie

QUALITES ATTENDUES

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| - Discrétion professionnelle | - Maîtrise des outils bureautique |
| - Rigueur | - Sens du travail en équipe |
| - Ecoute | - Empathie |
| - Patience | - Bon relationnel |